



■ RÉPONSE DU COPIL LRTZC A L'AVIS DU COMITÉ CITOYEN PORTANT SUR
L'AXE TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE & ALIMENTAIRE

Propos liminaires

Le Comité de pilotage réunit en séance le 15 juin 2022 a unanimement salué le travail réalisé par le Comité Citoyen. Les propositions formulées ont été jugées riches, originales et particulièrement pertinentes au regard des contraintes de temps qui étaient imposées. La sensibilité des citoyens vis-à-vis du milieu agricole est aussi particulièrement ressorti de cette première saisine : la conscience des difficultés économiques des agriculteurs et l'importance de sécuriser leur transition à tous niveaux a permis la définition d'une série de propositions parfaitement ancrées dans la réalité.

Un certain nombre d'éléments qui ont pu apparaître comme des lacunes aux yeux du Comité Citoyen ne seront toutefois pas intégrés dans LRTZC car ils se retrouvent d'ores-et-déjà dans d'autres programmes d'actions (Re-Sources, Plan Climat-Air-Energie-Territorial, Programme Alimentaire de Territoire, etc).

Les membres du comité de pilotage ont à cœur de ne pas doubler des actions et de favoriser les synergies entre les actions et acteurs existants pour l'atteinte des objectifs communs. L'avis du Comité Citoyen interpelle toutefois sur la lisibilité d'ensemble des politiques publiques sur les volets agricoles et alimentaires et conduira à mener une réflexion sur ce sujet.

Pour une lecture rapide, les réponses apportées par le COPIL seront classées en trois catégories :



La proposition sera intégrée au plan d'actions LRTZC ou trouve déjà une réponse dans un autre contexte.



La proposition sera partiellement reprise ou les informations ont été transmises à la structure référente.



La proposition ne trouvera pas de déclinaison opérationnelle à court terme. Elle sera toutefois intégrée dans les groupes de travail à venir.

PROPOSITIONS		RÉPONSES APPORTÉES PAR LE COPIL
PROPOSITIONS DE NOUVELLES FICHES ACTIONS		
<p>Action 6 : S'adapter aux risques climatiques, sociologiques et économiques dans le but de devenir un territoire résilient</p> <p><u>Résumé de la production :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les conséquences du changement climatique sont déjà en cours, on a beau les atténuer elles vont continuer à exister et même s'aggraver => Intégrer la résilience pour gérer les conséquences actuelles et celles à venir 2. La perte du nombre d'agriculteurs est en cours aussi : le nombre de départs en retraite s'intensifie => Favoriser le renouvellement des agriculteurs et les reprises des exploitations sur le territoire et faciliter les installations avec des projets de production bas carbone 3. Si on demande aux agriculteurs de s'adapter à ces conséquences il faut les rémunérer décemment => Trouver des solutions pour aider au financement de transitions décarbonées 	  	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cette nouvelle fiche action sera intégrée dans la fiche existante 1 : « Renforcer la connaissance des liens entre agriculture et carbone : poser les bases de l'adaptation ». Cette proposition rejoint les enjeux au sujet de l'accompagnement des agriculteurs dans leur transition d'un point de vue aussi bien technique qu'économique. Pour y répondre, la Chambre d'agriculture construit un programme de formation qui sera prêt en décembre 2022 et répond à différents appels à projets avec ses partenaires afin de pouvoir accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques au contexte socio-économique et climatique. 2. Concernant le renouvellement des agriculteurs, le service entreprise de la Chambre d'agriculture, la SAFER, l'association Terres de Lien et l'agglomération de La Rochelle travaillent activement à ce que les terres agricoles du territoire le demeurent et à ce que des projets viables à tous points de vue puissent s'y installer. La maîtrise foncière publique est aussi mobilisée sur cette question à des fins d'installation de porteurs de projet en agriculture de proximité. Un travail d'animation est également conduit par les associations pour développer des partenariats / parrainage via des agriculteurs installés. Le renouvellement des agriculteurs est un défi commun et sera intégré aux indicateurs d'objectif du Programme Alimentaire de Territoire (PAT) porté par la Communauté d'Agglomération et les communautés de communes d'Aunis Atlantique, Aunis Sud et Ile de Ré. 3. La question du modèle économique est un des axes majeurs du projet de « Démonstrateurs des transitions agricoles et alimentaires » soumis au PIA4 en juin 2022. Différentes recherches-actions doivent être conduites : financement par les crédits-carbone, mise en place d'un système assurantiel en cas de baisse de rendements, visibilité

		<p>et engagement des collectivités via les achats publics couplant fourniture de denrées alimentaires et prestation de services de la protection des ressources (eau, sols, air), etc.</p>
<p>Action 7 : Passer d'une production d'export à une production nourricière</p> <p><u>Résumé de la production :</u></p> <p>1. Réaffecter des surfaces agricoles avec des aides incitatives</p> <p>2. Créer une filière locale production/transformation/distribution : favoriser l'installation de productions vivrières et biologiques locales, utiliser un label pour valoriser cette filière</p>	<p></p> <p></p>	<p>La production d'export est aussi destinée à la nourriture humaine. La transition d'une production d'export vers une production consommée plus localement constitue un objectif. L'exportation de produits agricoles mérite toutefois d'être appréciée dans un contexte global : elle constitue un enjeu économique majeur pour le territoire et la France dont elle contribue à rééquilibrer la balance commerciale. La réponse aux besoins alimentaires des pays du Sud est également une thématique à ne pas négliger.</p> <p>1. La Chambre d'agriculture n'a pas le pouvoir d'allouer des terres à des productions spécifiques sans prendre en compte l'agriculteur qui les exploite. En revanche, en collaboration avec l'agglomération de la Rochelle et les autres opérateurs du foncier du territoire LRTZC, elle est actuellement engagée à la mise en œuvre des opérations visant à diversifier davantage les productions qu'elles ne le sont actuellement.</p> <p>La question de la réaffectation de terres en grandes cultures pour des cultures en maraîchage ou conversion bio est une étude actuellement en cours. Des concertations régulières ont lieu afin de pouvoir diversifier le territoire et augmenter sa résilience alimentaire tout en prenant en compte les contextes dans lesquels se trouvent les agriculteurs. La CDA et bientôt les autres EPCI du PAT vont soutenir le passage à l'agriculture biologique (prise en charge des diagnostics conversion et des études de développement technico-économique, accompagnement économique et technique des porteurs de projet en agriculture de proximité). Cette proposition trouvera donc une réponse dans le cadre de la mise en place du PAT.</p> <p>2. L'identification des filières manquantes en local est un travail qui a été réalisé début 2022 dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire en collaboration entre la Chambre d'agriculture et l'agglomération de La Rochelle. Suite à ce travail, début février 2022, les assises de l'alimentation ont eu lieu afin de répondre à la problématique « Comment répondre localement et collectivement à la végétalisation de l'alimentation ? ». Les</p>

<p>3. Mettre en place une régie pour la production alimentaire des restaurations collectives</p> <p>4. Créer une filière universitaire sur cet enjeu</p> <p>5. Etudier la mise en place d'un carbone score</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>réflexions et actions qui ont émergés suite à ces assises participent actuellement à la construction du Projet Alimentaire de Territoire.</p> <p>L'opportunité de créer un outil local de transformation, d'optimiser les circuits de distributions et d'envisager un signe de reconnaissance pour ces produits seront également l'objet d'études menées dans le cadre du PAT</p> <p>En complément, la marque « + de 17 » qui compte aujourd'hui 98 agriculteurs a pour ambition de s'étendre et de valoriser les savoirs faire locaux.</p> <p>3. La régie agricole n'est à ce jour pas envisagée à l'échelle du PAT, mais certaines communes réfléchissent à cette solution, à coupler avec des objectifs pédagogiques (jardinier maraicher à Dompierre par exemple). Actuellement, la réflexion à l'échelle du PAT et également présentée dans le « Démonstrateur des transitions agro-écologique et alimentaire » est de réfléchir collectivement à une organisation qui permette la structuration professionnelle des maraichers afin de les accompagner dans la phase d'installation, développer les synergies de réseau, mieux répondre aux demandes dans leurs diversités. Les questions de SCIC ou de SEM seront étudiées.</p> <p>4. Des liens doivent être trouvés avec l'Université : sur les pratiques bas carbone des producteurs, sur les comportements des mangeurs, vers la végétalisation de l'alimentation, sur le marketing des circuits-courts, sur leur logistique, sur le développement de l'agriculture urbaine. Le propos serait davantage de faire de la question agricole et alimentaire un sujet présent dans la conversation entre l'Agglo et l'université que de créer une filière de toute pièce.</p> <p>5. La mise en place d'un carbone score pour les produits locaux n'est pas à l'ordre du jour pour le moment du fait de limites importantes : incapacité de réaliser les calculs en interne (en terme de ressources humaines), coût de l'externalisation éventuelle, définition non partagée de ce qu'est un aliment « décarboné », réalité derrière le poids carbone d'un produit alimentaire (contexte socio-économique de l'exploitation, pratique, logistique, etc.)</p>
--	---	---

		<p>Lorsque le carbone score existera au niveau national suite à son adoption dans l'article premier de la loi climat et Résilience, il sera appliqué, de fait, sur le territoire : "une "étiquette environnementale" pour informer les consommateurs sur l'impact, en particulier sur le climat, des produits et services.</p> <p>La définition d'un aliment décarboné sera l'objet de temps de travail spécifique dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'axe LRTZC.</p>
--	--	---

AUTRES NOUVELLES IDÉES D' ACTIONS

Réconcilier l'équilibre économique pour les agriculteurs et les évolutions des pratiques : les membres suggèrent de l'intégrer à l'action 2.



La Chambre d'agriculture de par son intégration dans les différents projets territoriaux a pour mission d'accompagner les évolutions de pratiques des agriculteurs tout en sécurisant autant que possible leur revenu. Cela passe, entre autres, par une étude approfondie des dossiers d'installation pour s'assurer que l'agriculteur puisse avoir un projet viable économiquement. Par ailleurs la Chambre dispose de salariés dont le travail est spécifiquement dédié à l'accompagnement et l'aide aux agriculteurs en difficulté.

Rappel des informations communiquées aux citoyens en février qui peut intéresser également le grand public au sujet de l'installation des agriculteurs :

Aujourd'hui, n'importe qui peut solliciter le Point Accueil Installation, qui est une association labellisée indépendante en Charente Maritime, pour dire qu'il souhaite s'installer avec un projet agricole. Le PAI a pour mission d'évaluer la maturité du projet d'installation en agriculture, de fournir au porteur de projet toutes les informations nécessaires à sa mise en œuvre et de simplifier ses contacts avec les structures pouvant l'accompagner dans son parcours. Les conseillers du PAI accompagnent pour aider à clarifier le projet, informer sur les aides, les formations et les dispositifs d'accompagnement pour le montage de projet, puis indiquer la suite à donner à ce projet.

Il existe une seconde étape pour un futur installé en agriculture, à l'issue de sa rencontre avec le PAI. Le porteur de projet est orienté et peut rentrer, s'il le souhaite, dans le Parcours Professionnel Personnalisé (PPP). Le PPP est un accompagnement à l'installation professionnalisant. Au titre d'une installation avec les aides de l'Etat et de l'Europe, il fait même partie intégrante de la Capacité Professionnelle, couplé au diplôme agricole (minimum de Niveau IV), et devient donc obligatoire. Il doit permettre de palier d'éventuelles lacunes et d'acquérir les compétences nécessaires au métier de responsable d'exploitation agricole. Un document d'autodiagnostic doit être rempli par le porteur de projet et vise à faire le point sur ses compétences (agricoles et extra-agricoles) ainsi que sur les composantes mêmes du projet. Cela soulève souvent des questions et aide à structurer sa réflexion autour de son projet. Deux conseillers sont choisis pour aider le futur installé dans l'avancée de son projet. Les conseillers de la Chambre d'agriculture peuvent remplir cette mission gratuite puisque de

		<p>service publique. Enfin, un stage 21 heures est préconisé dans le cadre du PPP. Il permet d'identifier les différentes étapes pour la création de son entreprise agricole et notamment son financement. C'est aussi l'occasion de rencontrer et de connaître les différents interlocuteurs institutionnels et professionnels que le futur installé sera amené à côtoyer tout au long de son parcours professionnel. En Charente Maritime, le département affiche un soutien aux agriculteurs en cours d'installation ou installés depuis moins d'un an avec des conditions spécifiques d'accès aux aides bien sûr (ex : si c'est en viticulture ou grandes cultures, le porteur de projet doit s'installer en bio pour bénéficier des aides du département).</p> <p>Au-delà du contexte départemental favorable à l'installation de projets impliqués dans la transition agroécologique, la Chambre d'agriculture dispose de services et pôles dédiés à l'accompagnement des pratiques des agriculteurs. Ainsi les services eau, entreprise (installation, transmission,...), production (animales et végétales), et les conseillers suivent les agriculteurs et leurs itinéraires techniques (quels qu'ils soient, la Chambre dispose de conseillers techniques dédiés sur le bio par exemple). La Chambre, ses conseillers et ses partenaires sont engagés au quotidien dans le suivi et l'accompagnement/adaptation des producteurs au contexte actuel.</p> <p>La recherche et la construction d'un modèle économique durable pour soutenir le changement des pratiques agricoles a été intégré dans la candidature « Démonstrateur territoriaux des transitions agro-écologiques et alimentaires ».</p>
<p>Avoir une approche globale/holistique sur l'agriculture (sols vivants, agroforesterie, couverts végétaux) : selon les membres ce serait à intégrer dans l'action 1 ou 2 en tant qu'opération, tout en prenant en compte qu'il s'agit de connaissances à transmettre dans le parcours pour l'agriculteur (information, sensibilisation, formation, visites, expérimentations...). Ils émettent un point de vigilance à ce que cette opération ne soit pas saupoudrée.</p>		<p>La Chambre d'agriculture dispose actuellement de différents services spécialisés qui accompagnent les agriculteurs sur la gestion de l'eau, la production végétale, animale, les projets liés aux énergies renouvelables,...</p> <p>Consciente de l'importance d'ancrer davantage dans les consciences le changement climatique et les adaptations nécessaires qui vont en découler, La Chambre d'agriculture est en train de construire un programme de formation sur le Carbone à destination des agriculteurs. Cela dans une approche globale de l'exploitation (technique, économique, climatique) et pour répondre aux différents profils (agriculteurs déjà engagés dans un certains nombre de démarches, agriculteurs novices, ...). Ce programme de formation devrait être</p>

		<p>prêt pour décembre 2022 et ambitionne de permettre aux participants d'obtenir des outils d'aide à la décision pour faire évoluer leurs pratiques le plus sereinement possible.</p> <p>Par ailleurs, la Chambre d'agriculture répond à des appels à projet qui ont pour objectif d'encadrer, et de fournir des ressources complémentaires (instituts de recherche comme l'INRAE,..) à la transition agroécologique. L'appel à projet auquel la Chambre va postuler prochainement est l'appel à projet « Solnovo : accélérateur de l'agriculture régénératrice des sols du Sud-Ouest ». Si la Chambre est retenue, cela permettrait –dès le dernier trimestre 2022- d'accompagner de manière novatrice, collective et partagée la transition agroécologique des exploitations du territoire, si possible, avec des profils variés.</p>
<p>Favoriser les transmissions de savoirs agricoles aux consommateurs : les membres suggèrent de l'intégrer en tant qu'opération dans l'action 4 mais en faisant attention à appuyer le changement des consommateurs tout au long de leur vie</p>		<p>Cette action s'inscrit davantage dans le cadre du Projet Alimentaire de territoire.</p> <p>Des premiers événements ont été construits sur le territoire pour sensibiliser les consommateurs et leur apporter des éléments de connaissance du milieu rural pour réduire le clivage urbain-rural et faciliter le dialogue sur ces sujets de société (exemples : Ramène ta fraise ou les 48h de l'agriculture urbaine, portés par le Collectif des Fermes Urbaines).</p> <p>Ces manifestations ont vocation à se renouveler sur 2023.</p> <p>Le COPIL prend note de l'importance de cette sensibilisation et s'engage à veiller à la réalisation d'actions de sensibilisation.</p>
<p>Veiller à solutionner le problème du non-renouvellement des agricultures suite aux départs en retraite importants (risques de ne plus avoir la capacité humaine de produire localement, ventes de terres à l'urbanisation, industrialisation du modèle agricole) : les membres suggèrent de l'intégrer en tant qu'opération de l'idée d'action sur l'adaptation aux effets et conséquences du changement climatique.</p>		<p>La Chambre d'agriculture et son service dédié à la transmission sont engagés dans des missions visant à permettre au maximum la transmission entre agriculteurs pour maintenir les exploitations agricoles du territoire. La mission dédiée à l'installation, quant à elle, étudie les projets viables et travaille au quotidien pour permettre aux projets agricoles d'aboutir pour maintenir l'agriculture sur le territoire Charentais-maritime.</p> <p>Parallèlement, le diagnostic agricole et foncier en cours sur l'Agglo laisse apparaître une situation moins dégradée en termes de transmission que ce que la tendance des dix dernières années indiquait, plaidant pour un ralentissement de l'agrandissement. Toutefois, des outils</p>

	<p>nouveaux doivent être mobilisés (protection renforcée des terres agricoles) ou imaginés (cf Déclaration de Nantes).</p> <p>Cette proposition sera plutôt traitée dans le cadre du PAT et des missions générales de la Chambre d'agriculture.</p>
--	---

OPÉRATIONS DE L'ACTION 4 AMENDÉES

Opération 2 : Se doter d'un inventaire des agriculteurs en circuit court et de leurs points de vente en déployant de façon exhaustive les outils créés par le Département (manger17.fr)	
<p>1. Pourquoi avoir choisi ces 259 producteurs en particulier ? Comment ont-ils été choisis, contactés ? Quels ont été les critères pour être référencé sur le site ?</p> <p>2. Pourquoi la marque « +de17 dans vos assiettes » est-elle inscrite dans la fiche opération ? Quel est le lien avec le site manger17.fr ?</p>	<div style="text-align: center;">  </div> <p>1. Les 259 producteurs sont ceux qui ont fait partie du recensement des producteurs en circuits courts de Charente-Maritime initié en 2019 par la Chambre d'agriculture et le département de Charente-Maritime.</p> <p>800 producteurs ont été contactés. Les 259 apparaissant sur le site à l'heure actuelle sont ceux qui ont pu être recensés et qui ont accepté que leurs données soient diffusées au-delà de la base de données interne à la Chambre d'agriculture.</p> <p>Ce travail de recensement continue afin d'identifier les nouveaux agriculteurs qui ne font pas encore partie de la base de données et actualiser les données des inscrits. Tout producteur commercialisant en circuit court et s'il le souhaite apparaît sur le site Manger17.fr. Il peut remplir un formulaire de candidature directement en ligne sur le site Manger17.fr ou contacter la conseillère concernée de la Chambre d'agriculture au numéro suivant : 07 60 84 38 72.</p> <p>2. Les agriculteurs de la marque « + de 17 (qui garantit l'origine Charente Maritime d'un produit et possède un cahier des charges spécifique) bénéficient d'une mise en avant privilégiée sur le site puisque l'adhésion gratuite à la marque leur permet d'être interviewé par le département (dépositaire de la marque) et photographié et que cela soit diffusé en ligne. En revanche tous les producteurs qui apparaissent sur Manger 17 ne sont pas dans nécessairement labellisés par la marque « + de 17 dans nos assiettes ».</p>

3. Est-ce que les grandes surfaces peuvent intégrer au site en tant que distributeurs locaux ? Si oui quels sont les critères ?		3. Dans l'encart « Où trouver nos produits » du site Manger17.fr, les producteurs peuvent faire apparaître les points de vente qu'ils souhaitent. Il arrive donc que certaines GMS de proximité soient citées.
Propositions de modifications, ajouts, outils complémentaires pour le site manger17.fr		Le COPIL LRTZC n'est pas décisionnaire sur les modifications relatives au programme manger17 et à sa plateforme web manger17.fr Les remarques sont donc transmises aux services référents du conseil départemental. L'équipe projet transmettra la réponse produite au comité citoyen.
Organiser un événement manger17.fr		Remarques transmises aux services référents du conseil départemental.
Imprimer un catalogue manger17.fr		Proposition transmise au conseil départemental. Pas à l'ordre du jour dans l'immédiat.
Développer une application mobile		Proposition transmise au conseil départemental. Pas à l'ordre du jour dans l'immédiat.

Opération 3 : Créer et déployer des outils de mise en relation et d'information entre producteurs et consommateurs

Propositions sur l'application "mon panier connecté" : - Impliquer la grande distribution dans l'application		En préambule, pour les fonctionnalités de l'application, toutes les suggestions ont été communiquées à l'IUT (porteur de cette opération) et les suggestions du Comité Citoyen ont permis d'enrichir le projet concernant les fonctionnalités potentielles. Concernant l'implication de la grande distribution dans l'application, l'objet de recherche des chercheuses portant sur la relation numérique entre l'agriculteur et le consommateur <u>sans intermédiaires</u> , elles ne le souhaitent pas, dans un premier temps. Elles estiment que la
--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> - Il faut faire des liens entre les 3 outils : « mon panier connecté », la plateforme territoriale « Alimentation Zéro Carbone » et « manger17.fr » - Le seul point d'entrée de ces applications, sites internet, plateformes, devrait être la page web La Rochelle Territoire Zéro carbone. - Quid de personnes qui ne sont pas ultra-connectées ? 		<p>applications, sites internet, plateformes dont un des objectifs est de concourir à la neutralité carbone sur le territoire.</p> <p>La Chaire est un outil de discussion sur l'observatoire et elle comprend le baromètre. La Chaire permettra, par exemple, d'échanger sur les produits locaux et de diffuser les résultats de panier connecté. Elle permettra éventuellement des formations, le partage de savoirs avec d'autres territoires.</p> <p>La Chaire est plus générale et pourra prendre la forme de conférences. L'observatoire diffusera les observations du baromètre et captera les informations.</p> <p>Les personnes qui ne sont pas ultra connectées ne seront pas bénéficiaires de cette action mais cela ne signifie pas qu'elles n'auront pas accès aux produits locaux. L'objet de l'opération est l'étude du lien <u>numérique</u> entre consommateur et producteur. Si le lien n'est pas numérique, les évènementiels (co) organisés par la Chambre d'agriculture et les autres évènements futurs permettront à ces personnes non connectées de pouvoir malgré tout être en lien avec le milieu agricole. Il est très difficile de toucher TOUS les citoyens dans chaque opération. Et l'objet de cette opération est bien l'étude d'un lien numérique entre un consommateur et un producteur.</p>
<p>Propositions sur l'observatoire des produits alimentaires locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il manque la définition de « local » dans le baromètre des achats locaux - Les recommandations qui vont être issues du baromètre seront-elles les mêmes que celles du Programme National Nutrition Santé 4 ? Seront-elles alignées avec les recommandations du GIEC ? Réfléchir à un suivi des recommandations pour s'assurer qu'elles soient bien mises en place 		<p>La remarque concernant le respect du Programme National Nutrition Santé (PNNS) 4 et du GIEC fait partie des éléments qui seront abordés et débattus dans la Chaire pour pouvoir mettre en cohérence les préconisations santé et la réduction de l'empreinte carbone de l'alimentation territoriale.</p>

<ul style="list-style-type: none">- Il y a beaucoup d'échanges théoriques prévues dans l'observatoire mais pas assez d'actions concrètes issues des observations- Le coût financier de cette opération est extrêmement élevé (747 500€) ce qui remet en cause sa priorité- Entreprendre de mener l'action de manière plus légère : moins de coût financier, moins de ressources humaines impliquées		<p>Concernant le coût, pour la création de la chaire (identifier et structurer les collectifs d'entreprises, de producteurs, d'organismes de recherche, mise en place de consortium, élaboration du programme, des objectifs, du territoire de la chaire), l'université estime le besoin à 1 ETP sur plusieurs années d'où le coût important affiché.</p> <p>Afin de réduire les coûts, l'IUT propose une temporalité différente selon les actions pour diluer les coûts :</p> <p>2022/2023 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Observatoire et Baromètre• Mon panier connecté <p>Début 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en place de la Chaire uniquement une fois que le reste a été lancé et que la direction du programme est plus claire : possible collaboration avec l'axe participation citoyenne d'LRTZC sur cette partie là
---	--	--

Opération 4 : Faciliter la consommation de protéines végétales, en encourageant les préparations à base de légumes secs et de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

<p>Ajouter une sous-opération qui vise à travailler avec les écoles et la petite enfance</p>		<p>Des actions sur la sensibilisation à l'alimentation durable, intégrant la consommation de protéines végétales, sont intégrées dans la feuille de route du Programme Alimentaire de Territoire en cours de construction.</p>
<p>Evènementiel grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un stand permanent au marché pour être visible et sensibiliser les consommateurs sur le lieu d'achat. Le stand pourrait permettre aussi de distribuer des flyers pour faire la promotion des capsules vidéos par exemple. - Intégrer des actions de sensibilisation dans les supermarchés locaux. - Choisir un évènement festif (ex : la journée mobilité) pour proposer des repas sains, locaux pour faire déguster aux curieux, faire goûter de l'alimentation décarbonée. 		<p>Les opérations relatives de sensibilisation à l'alimentation des habitants et à leur assiette sont portées aujourd'hui par le Projet Alimentaire de Territoire.</p> <p>En tant que pilote de l'axe, la Chambre d'agriculture ambitionne toutefois de sensibiliser les consommateurs via les évènements « grand public » prévus à cet effet. Elle souhaite sensibiliser/informer également via ses différents groupes de travail et études prévus auprès des restaurateurs privés et collectifs du territoire.</p>
<p>Lien avec les restaurateurs et les associations locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des cours de cuisines en association avec des restaurateurs. Cela peut être des ateliers collectifs pour des familles, des groupes d'amis... - Proposer aux restaurateurs de mettre en place un jour dans la semaine où ils préparent des plats avec des produits décarbonés. Pour que cela soit attractif nous proposons de rendre ces plats accessibles : 1 repas acheté = 1 repas offert. - S'appuyer sur des associations locales qui portent ces sujets et qui agissent déjà. 		<p>Propositions intéressantes mais pas de mise en œuvre opérationnelle prévue dans l'immédiat : absence de ressources humaines pour son pilotage et budget conséquent à prévoir pour la mise en place de l'aide financière proposée.</p>

<p>Supports de communication (écrits, digitaux...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner un aspect « sexy » aux légumes secs pour les rendre attractif, leur donner « une lettre de noblesse ». Pour se faire nous proposons de recréer une histoire, un récit autour des légumes secs. - Mettre en place un partenariat avec le stade Rochelais pour créer des capsules sur Instagram par joueur : le joueur pourrait donner des conseils sur l'alimentation, indiquer quels produits décarbonés il mange etc. - Donner des recettes décarbonées dans le Point Commun avec des indications sur où acheter les produits nécessaires à la recette (commerces locaux) - Diffuser les recettes sur manger17 		<p>Propositions intéressantes mais de pas de mise en œuvre immédiate :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maquette du Point Commun relativement figée - partenariat de ce type avec le stade rochelais envisageable mais à moyen terme.
---	--	---

Opération 5 : Sensibiliser les consommateurs sur les enjeux de notre modèle agricole et alimentaire et l'impact de leur choix de consommation sur le climat et leur donner les leviers d'une assiette moins carbonée

<p>Déployer la fresque Agri-alim</p>		<p>Cette opération est intégrée dans le Programme Alimentaire de Territoire.</p> <p>Nous n'avons pas de dates précises à l'heure actuelle mais un déploiement progressif est prévu dès 2023.</p>
<p>Sensibiliser les salariés via la politique RSE des entreprises</p>		<p>Pas du ressort du COPIL LRTZC.</p> <p>La technopole anime toutefois une démarche dans ce sens en accompagnant les chefs d'entreprises volontaire dans le programme « TraveRSE ». Le bilan de l'opération pourra être transmis au comité citoyen.</p>

Proposer des actions de sensibilisation au changement de comportement alimentaire à tous les agents des services publics du territoire		Différentes formations internes (fresque du climat, conférences...) sont proposées aux agents de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sur les sujets de la transition écologique. L'alimentation n'est toutefois pas encore un sujet prédominant dans ces sessions de sensibilisation. Une attention particulière sera donc apportée sur cette thématique.
Trouver des relais d'influence qui peuvent sensibiliser les consommateurs aux enjeux de notre consommation (joueurs du Stade Rochelais)		Proposition pas encore explorée mais c'est un sujet d'intérêt pour l'ensemble du programme LRTZC et du PAT. Ce volet sera exploré lorsque l'axe LRTZC et le PAT rentreront en phase opérationnel (2023).

NOUVELLES IDEES D'OPÉRATIONS DANS L'ACTION 4

Réaliser un audit des menus de cantines scolaires et des cantines des administrations sur le territoire. Puis, suite à cet audit, augmenter la part de menus décarbonés (un par semaine ou une option minimum chaque jour) dans ces cantines.		Cette étude est actuellement en cours par le département de la Charente-Maritime en partenariat avec la Chambre d'agriculture.
Mettre en place des aides, comme des aides financières, pour réduire le coût pour les consommateurs des produits décarbonés.		Beaucoup de modalités à préciser avant une mise en place effective : définition d'un produit décarboné, sources du financement, ménages ciblés...
Organiser des temps forts dans l'année où à tous les échelons (écoles, entreprises, services publics...) il y a une promotion de l'alimentation décarbonée.		Le fait d'organiser des temps forts est intégré dans le programme et celui du PAT. L'idée étant de favoriser le dialogue entre urbains et ruraux et de pouvoir permettre aux citoyens de mieux appréhender l'écosystème agricole local.
Agir au moment de l'acte d'achat : mettre en place des affichages sur les lieux de vente « ce produit est décarboné »		Pas de mise en œuvre immédiate : besoin de converger vers des méthodes de calculs reconnues et partagées et trouver l'organisme légitime pour labéliser les produits. Cf. réponse sur le carbone score évoquée précédemment.

Ajouter une opération dans l'axe transition agroécologique et alimentation sur la pêche.	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Port de Pêche est partie prenante du Programme Alimentaire de Territoire. La pêche bénéficiera dans ce cadre d'actions spécifiques la concernant.
Réfléchir à des actions de sensibilisation, d'appui, pour réduire les emballages dans les points de collecte (AMAP, épicerie, chez les producteurs...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cette proposition a été transmise aux services en charges du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménager et Assimilés) dont la réduction des déchets à la source est un objectif.</p> <p>La construction de cette feuille de route est en cours et pourra être transmise au comité citoyen pour juger de la bonne intégration de cette proposition.</p>
Communiquer sur une assiette comparative (assiette décarbonée et assiette classique) au même prix : qu'est-ce qu'on peut avoir comme produits et quelle est la valeur nutritive de l'assiette décarbonée ? Cela permettrait de se rendre compte qu'il est possible, pour un même budget, de choisir des aliments décarbonés et nutritifs	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assiette comparative aura sa place dans l'évènementiel proposé plus haut par les citoyens. Lors des assises de l'alimentation de février 2022 sur la végétalisation de l'alimentation, une comparaison entre un panier dit écoresponsable de l'Ademe et un panier classique (avec comparaison des empreintes carbone) s'était révélée pertinente en termes de communication. Cela permet d'échanger avec les consommateurs sur la manière concrète de réduire l'empreinte C de leur alimentation.
Inciter à acheter dans des coopératives de producteurs locaux. Par exemple, dans les coopératives, proposer des recettes avec tous les aliments nécessaires à la recette que l'on peut acheter sur place	<input checked="" type="checkbox"/>	Des fiches recettes de saison ont été élaborées par le département en partenariat avec la Chambre d'agriculture pour donner des idées de recettes locales, de saison aux consommateurs. Elles sont renouvelées à chaque saison. L'idée de décliner cette idée pour les magasins de producteurs en partenariat avec le département a été proposée.
Organiser une journée menu décarboné avec les restaurateurs. Travailler avec les restaurateurs pour qu'ils proposent des prix attractifs sur ces menus décarbonés	<input checked="" type="checkbox"/>	Une journée visant à promouvoir l'alimentation locale en travaillant sur la logistique est programmée pour 2023 avec les restaurateurs du territoire.
Ouvrir une cantine municipale où il est possible pour tout le monde de manger à coût abordable le matin, midi et soir pour gagner du temps de préparation des repas qui peut être long	<input type="checkbox"/>	Pas de mise en œuvre possible à court terme. Les contraintes logistiques, sanitaires et financières ne le permettant pas dans l'immédiat.

Partager la pratique des potagers communs, collectifs, pédagogiques, y compris dans les écoles		La Rochelle est la ville qui, proportionnellement au nombre d'habitants, compte le plus grand nombre de jardins familiaux en France. Face à une forte demande, la régie de quartiers Diagonales a lancé un dialogue entre les différentes associations, dont les Trois Hiboux et Plantain Jardin, pour regrouper sur un seul site toutes les informations.
Réfléchir à l'optimisation des transports d'aliments en vrac. Le transport de vrac quand un fournisseur livre un magasin doit se faire dans des grands sacs en plastique qui sont plus épais que des emballages classiques, de plus on peut stocker moins de grands sacs sur une palette que des emballages classiques		Concernant l'optimisation des transports, deux études logistiques vont être lancées à la rentrée 2022 sur la logistique alimentaire pour les établissements publics relevant de la compétence du département d'une part et sur la logistique alimentaire des restaurateurs privés par l'agglomération de la rochelle d'autre part. Le résultat de ces études et les suites données pourront être transmis au comité citoyen.
Remettre en place des systèmes de consignes pour les contenants		Cette suggestion fait partie du plan d'action du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : « Contribuer au développement de services permettant le réemploi, la réutilisation d'emballages, vaisselles et contenants: soutenir, accompagner et faire connaitre »
Création d'une matière « cuisine » à l'école dès la primaire en sensibilisant les enfants sur les ingrédients		Responsabilité du Ministère de l'éducation nationale
Accompagner l'agriculteur pour qu'il puisse vendre avec moins d'intermédiaires		L'accompagnement pour vendre avec moins d'intermédiaires est mené au quotidien par la Chambre d'agriculture et ses partenaires pour la diversification des exploitations et la mise en place et la pérennisation de la vente directe.
Porter à la connaissance du public la notion de « batch cooking » (cuisiner ou préparer les ingrédients de tous les repas de la semaine en 3h le week-end). Par exemple, en éditant un livre LRTZC sur le sujet		Pas prévu dans LRTZC considérant qu'il s'agit davantage d'une optimisation du temps de préparation que d'une pratique visant la décarbonation.
Inciter à planter des arbres fruitiers en jardin individuels ou partagés et à mettre des plants à disposition des habitants		La Chambre d'agriculture a déjà un programme gratuit, EVA 17 (=Entretien et Valorisation de l'Arbre 17), avec le département de Charente-Maritime pour accompagner la plantation de haies, d'arbres isolés, de projets agroforestiers chez les agriculteurs <u>mais aussi les particuliers.</u>

		Chaque projet est étudié et doit répondre à certains critères. Toutes les informations sont sur le site de la Chambre d'agriculture.
--	--	--

Bilan de la saisine

L'ensemble des propositions du Comité citoyen ont été traitées par la Chambre d'agriculture et les services compétents de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Cette réponse a été soumise au Comité de pilotage par voie écrite pour relecture et amendements éventuels. La réponse a été validée en séance du COPIL du 21 novembre 2022.

Sur les 49 propositions répertoriées :

26 seront intégrées au plan d'actions ou trouve déjà une réponse dans un autre contexte

9 seront partiellement reprises ou les informations ont été transmises à la structure référente.

14 n'ont pas été retenues en l'état ou à court terme.